



Délégation Académique à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle

DAAC/14-645-52 du 29/09/2014

APPEL A CANDIDATURE POUR UN RESPONSABLE DE SERVICE EDUCATIF AU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES (13)

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE : Tél : 04 42 93 88 41 - Fax : 04 42 93 88 19

Recrutement d'un(e) enseignant(e) assurant un service éducatif d'une demi-décharge auprès de la Fondation du Camp des Milles : Mémoire et Education (reconnue d'utilité publique par décret du Premier ministre).



L'enseignant sera choisi pour ses compétences pédagogiques ainsi que pour sa connaissance du milieu scolaire et du domaine de l'éducation artistique et culturelle. La proximité géographique (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer la présence nécessaire sur le lieu culturel.

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et de l'inspecteur pédagogique régional en charge du dossier, il participe au développement des actions éducatives mises en place par le service « Patrimoine » de la DAAC et le service éducatif du Site-Mémorial du Camp des Milles, selon le Bulletin officiel n°15 du 15-04-2010 régissant les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles.

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre un lieu culturel, et les équipes éducatives, il doit :

- Connaître les grandes priorités académiques en matière de politique éducative.
- Connaître les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés. Il doit avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat.
- Développer la dimension interdisciplinaire dans la mise en œuvre de formations et de projets éducatifs et culturels
- Témoigner d'un regard polyvalent et d'une faculté d'adaptation
- Travailler à la conception et au développement d'outils pédagogiques dans une dimension créative et originale en collaboration avec l'équipe du service éducatif de la Fondation du Camp des Milles
- Proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec la Fondation du Camp des Milles et la DAAC
- Être capable d'écouter, de communiquer et d'organiser
- Savoir s'inscrire dans une démarche collective
- Maîtriser les outils de communication

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2014-2015, à compter du 1^{er} décembre 2014 ; elle sera éventuellement renouvelable, en fonction du bilan annuel établi.

Les enseignants souhaitant faire acte de candidature sont invités à transmettre un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection, de l'avis circonstancié du chef d'établissement et de tout document annexe pouvant soutenir la candidature avant le 17 octobre 2014 (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
à l'attention de Mme Marie DELOUZE
Rectorat
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

Les enseignants dont la candidature sera retenue seront convoqués pour une audition à la DAAC le 5 novembre 2014.

Pour tout renseignement :
Tél. : 04 42 93 88 41
Mel : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Didier LACROIX, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille